



**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION**

**JOURNEE MONDIALE
DE LA LIBERTE DE LA PRESSE 2021**

DECLARATION

DE

S. E.M. René Emmanuel SADI

**MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

Yaoundé, 03 mai 2021

Mesdames, Messieurs les Journalistes et Professionnels des Médias,

Chers invités,

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun, de concert avec la Communauté Internationale, célèbre ce 03 mai 2021, la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse.

C'est d'abord, il faut le rappeler, l'expression d'une aspiration collective. Celle de tout un peuple, le peuple camerounais, assoiffé de liberté, désireux à juste titre de faire entendre ses vues, sa voix, et prendre en compte ses choix dans la conduite des affaires nationales, dont il est et demeure l'acteur majeur et le principal enjeu.

C'est d'avantage, ne l'oublions pas, l'expression d'une volonté politique. Celle d'un homme, le Président de la République,

S.E Paul BIYA qui, dans sa clairvoyance reconnue, a décidé de rompre avec un passé monolithique, peu propice à l'éclosion et à la manifestation des libertés publiques.

Oui, le Cameroun est aujourd'hui un pays démocratique, où s'exerce la Liberté de la Presse. C'est au Président Paul BIYA que nous le devons. Et c'est le lieu, une fois encore, de lui rendre l'hommage qu'il mérite.

Cette célébration, faut-il le rappeler, coïncide cette année avec le 30^e anniversaire de la Déclaration de Windhoek, le 03 mai 1991.

Ce jour-là, vous le savez, l'UNESCO jetait, de concert avec les Etats du monde, les jalons de ce qui est devenu l'un des piliers de la démocratie moderne ; je veux parler de l'émergence d'une Presse Libre, Indépendante et pluraliste.

Il m'est donc particulièrement agréable de m'adresser à vous à cette occasion.

Trois décennies après la déclaration de Windhoek, la cartographie de la liberté de la presse dans le monde demeure bien contrastée. Si dans de nombreux pays, des efforts considérables ont été accomplis pour améliorer les conditions d'accès à une information libre et crédible, dans bien d'autres, la situation demeure préoccupante.

En effet, dans plusieurs pays, des journalistes et professionnels des médias font encore l'objet de sérieuses entraves, voire des sévices de toutes sortes, dans le cadre de l'exercice de leur profession.

Cet état d'insécurité qui hante le quotidien des hommes et femmes de médias préoccupe à plus d'un titre, tous les États démocratiques dont le Cameroun, qui se veut respectueux des droits humains et des Libertés Fondamentales.

C'est dire que, notre pays n'aura pas attendu Windhoek et le 03 mai 1991 pour affirmer son option en faveur de la Liberté de la Presse et du droit des citoyens à l'information.

C'est en effet, à la faveur de la loi no 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de Communication Sociale, que le Cameroun a amorcé son immersion dans le champ de libertés spécifiques aux médias.

Cette avancée indéniable et remarquable, je l'ai dit et le réaffirme, est à mettre au premier chef, à l'actif du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA.

Grâce à ce cadre juridique éminemment libéral, et qui a institué à la fois la liberté d'entreprendre et la liberté de publier, le Cameroun compte aujourd'hui plus de 600 titres qui paraissent régulièrement pour ce qui est de la Presse Écrite, près d'une centaine de stations de radios diffusion, environ une trentaine de chaînes de Télévision et une presse cybernétique dont le foisonnement est fort impressionnant.

Au plan éditorial, on observe à l'évidence une liberté de ton particulièrement marquée, sans aucune autre restriction que

celle prescrite par les règles éthiques et déontologiques ou par la loi.

Il n'y a donc aucun doute à cela : l'ensemble des acteurs médiatiques dignes de ce nom, exerçant sur le territoire camerounais, le font en toute liberté et en toute indépendance.

Les uns et les autres n'ayant pour seule jauge et juge de leurs pratiques que les règles éthiques et déontologiques et la protection des droits d'autrui et ceux de la collectivité, comme dans toute société démocratique et organisée.

Il me paraît donc loisible de dire, sans outrecuidance que le Cameroun peut véritablement être considéré comme un pays de démocratie et de libertés.

Si donc, nous pouvons nous féliciter des acquis notables et des progrès indéniables de ce pluralisme médiatique et de la liberté d'expression éprouvée, force nous est cependant

constater pour le regretter, une certaine tendance à la récurrence des dérives professionnelles.

Au nombre de celles-ci, l'on pourrait citer : la publication de fausses nouvelles, les atteintes à l'honneur, à la considération, et à la dignité d'autrui ; la publication d'informations mensongères ; la diffamation ; l'injure ; les appels à la sédition ; le discours de haine et de discrimination tribaliste et identitaire ; l'hostilité contre la patrie et j'en passe.

Cette situation est en outre exacerbée par l'irruption et la généralisation des réseaux sociaux dans la sphère sociale, remarquable par les fakes news, et leurs relais par les médias conventionnels.

À tout ceci s'ajoute hélas, l'instrumentalisation dont les médias et les journalistes font de plus en plus l'objet de la part de lobbies et autres acteurs tapis dans l'ombre.

Une pratique particulièrement nocive qui a fait naître une presse à gage dont l'action se montre particulièrement nuisible à l'image de la profession et partant, à celle du Cameroun, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Certes, il convient de reconnaître que, la Presse camerounaise évolue dans un environnement particulièrement difficile en termes de viabilité économique de ses structures et de valorisation de ses ressources humaines.

Le Gouvernement en est parfaitement conscient.

Dans le sous-secteur de la Presse Écrite, ces difficultés concernent notamment les questions liées à la production matérielle, qui accroissent les coûts de fabrication et la faiblesse, voire l'inexistence des réseaux de distribution qui limitent la présence des journaux sur le marché.

Au bout du compte, ces graves carences finissent par faire de la Presse Écrite, un produit dont la rentabilité s'avère faible, si non incertaine.

En ce qui concerne l'audiovisuel, l'importance des investissements et coûts d'exploitation dans ce sous-secteur, est insuffisamment compensée par l'étroitesse du marché publicitaire. Faisant des entreprises audiovisuelles des structures chroniquement déficitaires.

De manière générale et plus grave encore, l'instabilité voire l'inexistence des salaires et des profils de carrière dans la plupart des entreprises de presse, rendent difficile l'exercice de la profession.

Mais, quoi qu'il en soit, l'ampleur de ces difficultés ne saurait à elle seule justifier l'enracinement des dérives persistantes constatées au sein du paysage médiatique.

Car, il n'est point besoin de vous rappeler que dans un État de droit, l'exercice de la profession de journaliste est régi par des règles et encadré par la loi.

Lorsque, de manière délibérée, certains comportements s'érigent en norme, en violation des lois et des codes éthiques

et déontologiques, cela constitue une entorse à la Liberté de la Presse et un recul de la Démocratie.

Bien plus, dans un monde où les avancées technologiques et les médias sociaux ont rendu la circulation de l'information fluide, avec un flux de sujets de provenances diverses, la vérification rigoureuse des sources doit rester la ligne de démarcation des professionnels et un impératif cardinal.

Car, nous devons constamment garder à l'esprit que la diffusion de nouvelles non vérifiées peut constituer, dans un contexte comme le nôtre, un motif de destruction de notre cohésion nationale.

Il est donc impérieux pour la Presse et les professionnels des médias, de se réapproprier les règles de base qui encadrent leur profession, faire corps avec les valeurs fondamentales de notre modèle démocratique, garder à l'esprit le nécessaire respect de la législation, et renforcer notre culture de la citoyenneté.

À cet égard, en tant qu'autorité de tutelle du secteur de la Communication, il me semble qu'ériger la préservation des intérêts supérieurs de la nation au-dessus de tout, n'est pas incompatible avec la liberté et l'indépendance du journaliste.

Un tel choix est une preuve de citoyenneté, et devrait constituer le socle d'appui de l'exercice de votre profession.

Je veux par ailleurs mettre l'accent sur la nécessité de prendre vous-même en charge et en premier lieu l'assainissement de votre profession par des mécanismes d'autorégulation qui, dès lors qu'ils seront fiables et crédibles prendront nécessairement le pas sur la régulation et le recours aux actions judiciaires.

Mesdames, Messieurs les Journalistes et Professionnels des Médias,

Je veux à présent partager avec vous une réflexion sur le thème retenu par l'UNESCO cette année pour la célébration de

**la journée mondiale de la Liberté de la Presse, à savoir
« l'information comme bien public »**

Pour le Gouvernement, garant de tous les biens publics, cet intitulé met en lumière le fait que l'information est une denrée précieuse qui doit être défendue par tous.

En tant que bien public, l'information est ainsi la source qui permet aux citoyens d'être renseignés sur les grands sujets de la vie publique. Bien plus, ce faisant, elle doit mettre chacune et chacun en sécurité.

Pour sa part, le Gouvernement, sous la Très Haute Impulsion du Président de la République S.E Paul BIYA, s'emploie au quotidien à fournir à nos concitoyens une information crédible et transparente sur la vie de la nation, au travers de vos médias qui sont des partenaires indéniables voire incontournables, dans l'atteinte de cet objectif.

Pour ce faire, le Ministère de la Communication continuera de tout mettre en œuvre, pour améliorer les conditions

d'émergence d'une véritable Liberté de la Presse et d'une Presse de qualité au Cameroun.

À cet égard et de manière générale, la mise en application des résolutions des États Généraux de la communication de 2012, demeure une de nos priorités. Ces recommandations constituent sans aucun doute, une base qui nous permettra d'assainir durablement l'environnement de la presse.

Dans le même ordre d'idées, le Ministère de la Communication poursuivra le plaidoyer qu'il a engagé auprès du Premier Ministre Chef du Gouvernement, en vue du relèvement de l'Appui Institutionnel aux médias à Capitaux Privés, en cohérence avec les contraintes macroéconomiques et sociétales auxquelles le pays doit faire face.

Mais d'ores et déjà, avec l'aboutissement à venir des textes d'application de la loi no 2015/007 du 15 avril 2015 régissant l'audiovisuel au Cameroun, le Fonds de Soutien à l'Audiovisuel créé par ladite loi, entrera dans sa phase opérationnelle.

Qui plus est, de concert avec les organisations professionnelles, des plates-formes paritaires sont en train d'être mises en place pour trouver des solutions durables à la rationalisation des coûts de production et la structuration des réseaux de distribution dans la Presse Écrite, par des mécanismes de mutualisation professionnelle adossée à des partenariats publics-privés dans le secteur des Arts Graphiques et des Transports Postaux.

Mais, il va sans dire que toutes ces actions entreprises par le Gouvernement ne pourront produire des résultats probants en termes de viabilité économique des médias et d'émergence d'une Presse prospère et de bonne qualité, que si les acteurs se résolvent à faire leur propre mue, pour que naissent de véritables entreprises médiatiques, soutenues par des méthodes managériales modernes et conformes à l'orthodoxie en la matière.

Mesdames, Messieurs les Journalistes et Professionnels des Médias,

Une journée dédiée à la Presse à l'échelle du monde n'est pas seulement l'occasion idoine qui nous est donnée, d'égrener le chapelet des atteintes multiples à la noble profession qui est la vôtre, ou encore de nous appesantir sur les affres d'une Presse en manque de moyens financiers et confrontée à la précarité.

Elle est aussi et sans doute davantage, l'occasion de réaffirmer et l'exalter la place éminente de cette composante au sein de la nation, et partant, son rôle majeur tant dans l'information, l'éducation des masses populaires, et l'éveil des consciences, que dans la recherche des réponses aux défis qui nous interpellent.

Qu'ils soient politiques, sécuritaires, économiques ou socioculturels.

Sans nul doute, c'est à cette prise de conscience, que vous convie la Journée Mondiale, que nous célébrons de concert aujourd'hui.

Car, c'est à ce prix qu'ensemble, nous œuvrerons avec bonheur à l'éclosion, l'existence et l'épanouissement d'une Presse Libre, Indépendante, Viable, Crédible et Responsable.

Sur ce, je souhaite à chacune et chacun de vous une bonne célébration de la journée mondiale de la Liberté de la Presse.

Je vous remercie de votre attention.

**Le Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement,**

(é) René Emmanuel SADI